Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Accusation injustifiée de revente de produits de luxe

Par dyna

Travaillant depuis plus de 30 ans pour une société de luxe, j'ai accès aux soldes privés de cette marque (dont les produits sont traçables).
Ayant trouvé sur Vinted des produits de la Marque destinés à être vendus, avec mon "code de traçage", mon employeur veut me licencier au prétexte de revente illégale de ses produits. Je précise que je n'ai jamais, ni acheté ni vendu, sur aucun site marchand (je suis prête à ce qu'on investigue mon ordinateur pour le prouver. J'ai, par contre, offert certains de ces produits en cadeaux à des amis lors d'occasions (anniversaire, Noël, ...)
Que puis-je faire pour éviter ce licenciement ?

Vous remerciant par avance de vos réponses

Par ESP

BONJOUR (les formules de politesse son requise ici)

Si l'on comprend bien votre exposé, ce son des amis à vous qui auraient revendu les produits en question ?
Faites vous assister lors de cet entretien, par un conseiller du salarié.
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2857]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2857[/url]

Par dyna

Certes, mais en fait, je souhaite surtout savoir si j'ai moyen d'éviter le licenciement et par quels moyens (sachant que je pars en retraite en Août 2022, et que je suis membre titulaire du CSE)....
Néanmoins, je vous remercie de cette première réponse.

Par ESP

C'est bien pour cela qu'une aide vous est nécessaire lors de l'entretien. Et puis vos amis vont pouvoir prouver vos dires, ce qui vous disculpera.